

### DOSSIER DE PRÉSENTATION



# **ÉDITION 2021**

### **CANDIDATURE**

Inscription et présentation du Prix : unsfa.fr Date limite de candidature : Lundi 20 septembre 2021

Renseignement: ppc@unsfa.com







# **PRÉSENTATION**

"Unsfa - L'Union Nationale des Syndicats Français d'Architectes - est la première organisation représentative des architectes qui rassemble de nombreux syndicats locaux répartis sur l'ensemble du territoire.

Elle a pour vocation de valoriser et de promouvoir le rôle des architectes, de défendre leurs intérêts, de participer à l'évolution de notre métier et s'implique concrètement sur les grands enjeux et l'avenir de notre profession.





### **PRÉAMBULE**

L'architecture est d'intérêt public. Autrement dit, l'architecture est utile à la société et nécessaire à la vie civile, c'est pour cela que le projet d'architecture est un acte citoyen.

Le projet architectural est le résultat d'un travail expérimenté en commun, d'une démocratie directe et participative, où chaque partie a un rôle à jouer pleinement, maître d'ouvrage, architecte, et maître d'usage. La démocratie participative ne se décrète pas, elle se dessine au jour le jour, ensemble. Elle nécessite un temps de parole, un temps pour se documenter, comprendre, expertiser, argumenter, imaginer, discuter.

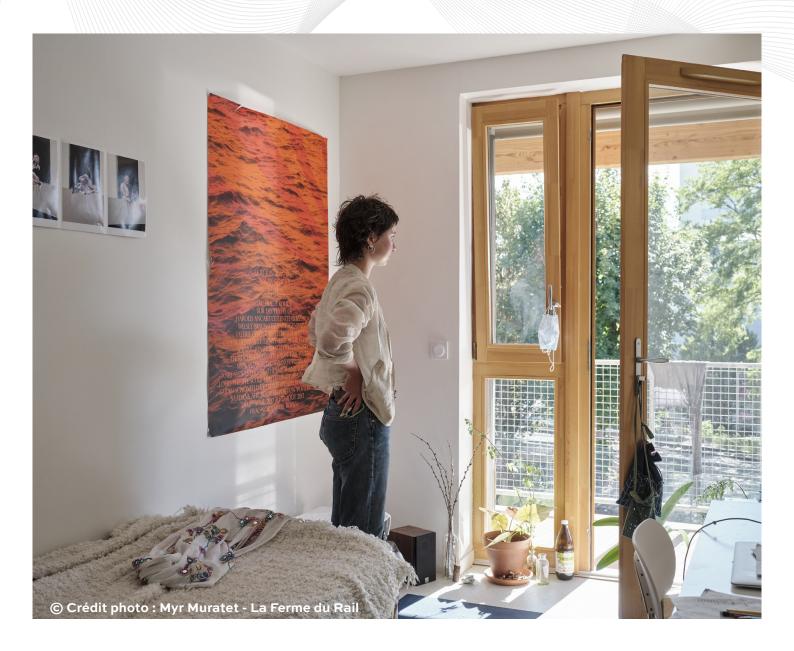
Avec le Prix du Projet Citoyen, l'Unsfa honore conjointement, sous le haut parrainage du Ministère de la Culture, les acteurs d'un parcours qui a conduit à une véritable co-production d'un projet original où les habitants et usagers ont participé activement à l'opération, où le maître d'ouvrage a su rassembler toutes les énergies et l'architecte intégrer toute cette dynamique dans la conception de son projet.

### CRITÈRES DE SÉLECTION

Les projets retenus à concourir sont représentatifs d'une concertation entre maître d'ouvrage (collectivité, bailleur, maître d'ouvrage privé, comité de quartiers, association), maître d'usage (utilisateur, habitant, résident) et maître d'œuvre (représenté par l'architecte avec l'appui éventuel de partenaires, tels que paysagiste, urbaniste, scénographe).

L'opération primée associe à la démarche de concertation la prise en compte de l'expression et de la qualité architecturale. Ainsi, les projets issus de concours ne peuvent pas entrer dans cette catégorie puisque le programme doit être totalement défini avant le lancement du Prix.

A contrario, tous les projets de constructions neuves, d'extensions et d'interventions lourdes sur existant, dont le programme a été élaboré en totalité ou partiellement avec le maître d'ouvrage et l'usager, sont retenus.



## **ÉDITION 2020**

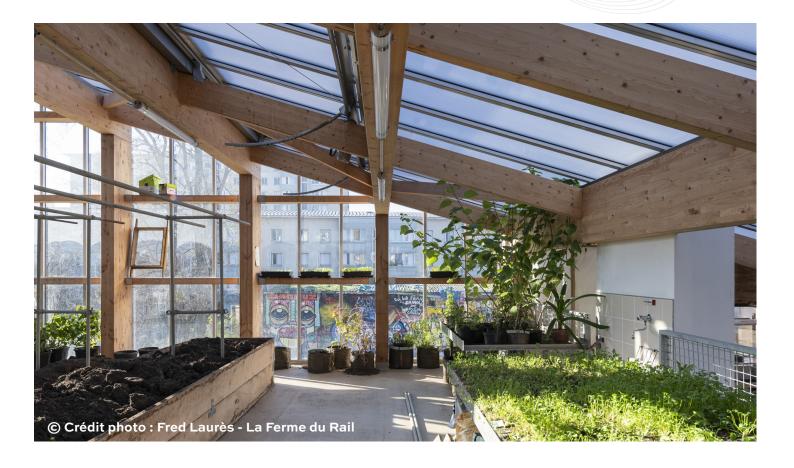
Les projets examinés cette année apportent la preuve que les acteurs de l'acte de construire peuvent et savent travailler ensemble dans l'intérêt de tous. Ils démontrent également que l'architecture peut illustrer sa qualité à travers l'esthétique, mais qu'elle ne s'y résume pas. Face aux besoins des territoires et de leurs habitants en matière d'usages, de mode de vie, mais également aux défis relatifs à la transition écologique et aux évolutions sociétales, l'architecture a de nombreuses réponses à apporter.

C'est fort de ces convictions que le jury de l'édition 2020 a choisi de récompenser le projet porté par l'Agence Grand Huit avec le projet de La Ferme du Rail.

« Cet exceptionnel projet de l'Agence Grand Huit nous a immédiatement conquis pour son absolue adéquation avec les engagements que récompensent le Prix : initié par ses futurs habitants, exemplaire du point de vue de la mixité de sa programmation et de ses performances environnementales, tant du point de vue sociales que matérielles. »

« Le jury a aussi voulu mettre en lumière deux autres projets remarquables. Celui de l'Usine Aerem réalisé par l'Agence Seuil Architecture et celui de La Bricole conçu par l'Atelier +1. Ces deux projets ont permis aux habitants et aux travailleurs de s'intéresser, s'animer, construire et voir l'architecture changer leur vie. Un grand bravo à la ténacité de ces architectes qui ont su traduire, rendre possible et rendre visible le pouvoir de l'engagement citoyen ».

Samira Aït-Mehdi, présidente du jury, Lauréate du Prix du Projet Citoyen 2019 www.la-nouvelle-agence.com





# LAURÉATS 2020

La Ferme du Rail est née du désir d'habitants et d'associations du quartier de voir grandir un lieu qui allie agriculture urbaine et solidarité. La Ferme du Rail vise l'insertion de personnes précarisées autour d'un espace agriurbain ouvert à tous.

Son objectif est de minimiser les besoins en ressources énergétiques, alimentaires et financières par la mise en oeuvre d'une économie circulaire. Elle développe des activités maraîchères en circuit court valorisant les déchets organiques de la ville. Elle s'articule autour d'une communauté de personnes en insertion et d'étudiants en horticulture de l'École du Breuil.

Elle s'intègre au tissu social du quartier et génère une activité de service et de production agricole, créatrice d'emploi.

### Maître d'oeuvre Agence Grand Huit

**Maître d'ouvrage** Rehabail

### Maître d'usage-citoyen

Associations Atoll 75, Travail et Vie, Bail Pour Tous.



Julia Turpin & Clara Simay Agence Grand Huit

### **MENTIONS SPECIALES DU JURY**

## Atelier +1 - Projet : La Bricole

Ouvert à tous, la Bricole est un lieu qui a pour ambition de générer du lien social par la pratique d'activités telles que la menuiserie, la métallerie, la création textile ou encore la réparation d'objets, en favorisant le réemploi et la transmission des connaissances et des savoir-faire. C'est un futur lieu ressource dans Paris pour la découverte et la formation à l'artisanat dans une démarche d'économie circulaire, cherchant à mettre en oeuvre autant que possible une production plus durable et permettant également l'insertion de personnes en situation de grande précarité, via le Dispositif Premières Heures. Ce lieu est entièrement construit avec des matériaux réemployés, recyclés et permettra lors de leur mise en oeuvre, la formation qualifiante de futurs artisans-ouvriers.

# Agence Seuil Architecture - Projet : Usine SCOP Aerem

En janvier 2019, la SCOP Aerem a pris possession de son usine de 3700 m², destinée à accueillir 80 personnes. Ce bâtiment à énergie positive a pour enjeu d'être un outil de production "sur-mesure" et parfaitement adapté au process et aux futures extensions ou adaptations à venir. Construite en ossature bois et en remplissage paille, cette usine qui réalise des solutions mécaniques (atelier de chaudronnerie, usinage, montage...) est "bas carbone" dans une volonté de réduire son impact environnemental. Le chauffage et le rafraîchissement de l'usine se font par géothermie (sondes verticales). Le niveau BEPOS est atteint par l'ajout de panneaux photovoltaïques.







Octave Giaume, Inès Winckler & César Bazin Atelier +1



Leslie & Philippe Gonçalves Seuil Architecture

#### **LAURÉATS**

Agence Grand Huit Projet : La Ferme du Rail

#### **JURY**

- Jean-Michel Woulkoff,
  Président de l'Unsfa
- Samira Aït-Mehdi et Sylvain Latizeau, Présidents du jury et lauréats 2019
- Evane Brou,

Adjointe au bureau professions, maîtrise d'œuvre et commande architecturale au Ministère de la Culture

• Laure-Anne Geoffroy,

Vice-Présidente de l'Unsfa, Responsable du PPC

• Jean-Marie Hennin,

Architecte et Président de l'association «La maîtrise d'usage»

• Aminata Koné,

Secrétaire Générale de la Confédération des Familles

Marie-Françoise Manière,

Présidente d' Honneur de l' Unsfa

• Dominique Gauzin-Müller,

Architecte

• Pauline Polgar,

Directrice des rédactions de Batiactu

#### **PARTENAIRES**





